

MERCREDI 24 AVRIL 2019

CHARLEVILLE-MEZIERES

**INAUGURATION DU FOYER
DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE**

ALLOCUTION

DE MONSIEUR NOEL BOURGEOIS

PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

DES ARDENNES

[En fonction des personnalités présentes],

Madame et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux et
Chers Collègues,

Madame la 1^{ère} Adjointe au Maire de Charleville-Mézières,
représentant le Maire,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,
Directeurs et Chefs de services,

Monsieur le Directeur du Foyer Départemental de
l'Enfance,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs
d'Associations et de Fondations partenaires du Conseil
Départemental,

Mesdames et Messieurs, Chers collaborateurs de nos
services du Foyer Départemental de l'Enfance et assistants familiaux,

Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades, et qualités,

Et vous toutes et tous, enfants et jeunes accueillis au Foyer,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui si
nombreux sur le site du Foyer Départemental de l'Enfance.

Je vous remercie d'avoir voulu honorer de votre présence
cette cérémonie d'inauguration officielle de ce nouveau Foyer, que
vous avez pu visiter à l'instant et qui est occupé depuis le mois de
septembre dernier. A vrai dire nous avons voulu organiser cette

inauguration surtout comme une fête pour les enfants accueillis ici, et symboliquement pour signifier que c'est leur bien-être qui est au centre de nos efforts et de nos missions.

La portée de cet évènement se situe en réalité au-delà du traditionnel ruban inaugural, coupé à l'instant avec vous. Nous sommes ici dans un lieu qui est un vrai progrès par rapport aux conditions d'accueil de l'ancien site historique de la Madef de Warcq.

Je veux rappeler ici combien le chemin a été long, et même semé d'embûches et de difficultés de tous ordres, entre la décision du Département prise depuis déjà très longtemps de transférer la Madef sur un nouveau site et l'aboutissement du chantier mené ici-même en 2017 et 2018. Le Conseil départemental a fait le choix d'installer ici des bâtiments modulaires, gages de rapidité de mise en œuvre, en raison à la fois des retards dus à l'abandon du projet initial prévu sur le site d'Etion et d'une nécessité devenue de plus en plus impérieuse, compte tenu de l'augmentation très forte du nombre de placements, à laquelle s'ajoutait l'arrivée croissante de mineurs étrangers non accompagnés.

Le Département a pu procéder en 2015 à l'acquisition rapide de deux parcelles communales, contiguës à celles déjà propriété du Conseil départemental qui permettront d'éventuelles évolutions du

site. Grâce à l'obtention tout aussi rapide du permis de construire et des autorisations nécessaires, le chantier a pu être mené à bien en moins de 18 mois, pour un coût d'investissement de 5,13 M€, auquel s'ajoute le coût de location sur quatre ans pour un total de 5,25 M€, le tout entièrement à la charge du budget départemental, comme l'est d'ailleurs tout le fonctionnement du Foyer.

Ainsi, bien plus qu'un déménagement, c'est un nouveau tournant dans l'histoire de cette institution que nous avons connu en 2018, y compris dans sa dénomination. Rappelons que la Madef avait déjà succédé à ce qui s'appelait la Pouponnière de Warcq, sur le même site. Mais ses missions ont largement évolué, comme la société a elle-même évolué, dans la manière de mieux prendre en compte les personnes les plus fragiles. Et chacun connaît les progrès et les limites de l'action publique dans les domaines du handicap, de la dépendance, de la protection des mineurs, mais aussi dans le même temps l'augmentation des attentes et des besoins liés au vieillissement, à la situation socio-économique, à l'évolution de ce qu'est ou devrait être la cellule familiale pour le jeune enfant, futur adolescent puis adulte lui-même.

Je crois pouvoir dire que nous avons pu, en dépit de toutes les difficultés du contexte, aboutir ici à une amélioration très importante des conditions d'accueil de tous les jeunes qui résideront

temporairement ici et qui ont déjà pu connaître et subir un parcours largement plus difficile voire plus éprouvant que ne devrait être celui d'un enfant ou d'un adolescent. C'était notre première préoccupation et notre objectif constant, et cette amélioration est aujourd'hui visible.

Déjà parce que la répartition des enfants se fait ici par tranche ou communauté d'âge, sur 7 et j'espère bientôt 8 unités de vie autonomes comptant 12 places au maximum, conçues pour fonctionner dans des conditions proches de celles d'un foyer familial. Chaque maison indépendante est dotée de ses propres espaces collectifs et de ses personnels dédiés, éducateurs, maîtresse de maison et veilleur de nuit.

Ainsi cette nouvelle configuration sur le site de La Havetière permet d'assurer désormais un meilleur encadrement et un meilleur accompagnement individuel des enfants confiés au Département, pendant le temps de leur prise en charge au Foyer, soit une durée maximale de 3 mois renouvelable une fois. Je rappelle que les enfants de moins de deux ans sont directement orientés vers un accueil par des assistants familiaux rattachés au Foyer.

Mais la nouvelle organisation permise sur ce site nous a aussi donné l'opportunité de répondre à un vrai projet pédagogique, consistant à recentrer la mission du Foyer Départemental de l'Enfance

sur sa vocation première : être une structure d'urgence en capacité d'accueillir, d'évaluer et d'orienter au mieux les enfants et les jeunes confiés au Département au titre de sa mission d'aide sociale à l'enfance.

Ouvert 24 heures sur 24 et 365 jours par an, le Foyer est en mesure d'accueillir en permanence 84 enfants et jeunes, et 160 au total en tenant compte de l'ensemble des structures d'accueil existantes. Le Foyer compte près de 130 agents, placés sous l'autorité du Directeur, Monsieur Guillaume ALBERT, chargés tant de l'accompagnement des jeunes que du fonctionnement de la structure et je veux saluer tout particulièrement leur engagement dans un métier nécessaire mais difficile, qui les confronte à des situations sociales et psychologiques souvent exigeantes. C'est aussi en pensant à eux que nous avons conçu cette nouvelle organisation.

Mais nous avons aussi à cœur de favoriser l'ouverture de cette structure sur l'extérieur et de faciliter tous les partenariats, institutionnels, associatifs, bénévoles, pour apporter aux jeunes, au-delà de la scolarisation normale qui concerne la majorité d'entre eux, toutes occasions de s'ouvrir sur la société et sur le monde. Je me réjouis aussi à ce titre que des contacts soient menés avec la Résidence pour personnes âgées Patrice GROFF, voisine du Foyer, pour favoriser des contacts intergénérationnels, pour un bénéfice mutuel.

Grâce au mécénat et à l'engagement des multiples fondations et organismes qui nous soutiennent – excusez-moi de ne pouvoir les citer tous, leurs représentants ici présents se reconnaîtront – le Foyer a ainsi pu mener des actions innovantes au bénéfice de chaque âge : je citerai l'action de médiation animale par des activités équestres, le parcours de motricité des tout-petits, le terrain de sport et aussi, simplement mais très utilement, des jouets pour les enfants. Tout cela est de nature à améliorer le quotidien tel qu'il est vécu ici, mais aussi à contribuer à une évolution positive et à la confiance en soi de chacun. Merci à tous les généreux mécènes et donateurs, merci à tous les bénévoles qui consacrent du temps au bénéfice de nos jeunes.

Le Foyer Départemental de l'Enfance, nouveau dans sa dénomination, nouveau par sa localisation, nouveau dans son organisation, est bien un établissement au cœur de la mission de protection de l'enfance que la loi a confiée au premier chef au Conseil départemental et à son Président. Les textes successifs prévoient notamment cette obligation de prise en charge partielle ou totale des mineurs, en particulier sur décision de justice.

Plus largement, permettez-moi de rappeler que, dans les Ardennes comme dans tous les conseils départementaux, cette politique est elle-même au cœur des missions et des politiques de

solidarité de notre institution. La protection de l'enfance mobilise 550 professionnels dont 340 assistants familiaux, à qui sont confiés une partie des 1 000 enfants dont nous avons la responsabilité, également placés en Maisons à Caractère Social. Il s'y ajoute 1 200 mineurs suivis et accompagnés, y compris au titre de mesures alternatives au placement, ainsi que le suivi de 150 jeunes majeurs, et celui de près de 140 mineurs non accompagnés. Je veux souligner et saluer ici le travail diversifié et hautement engagé de tous nos collaborateurs, regroupés dans la Direction Enfance Famille depuis le 1^{er} novembre dernier, en faveur de la prévention au sein des familles avec la PMI, de l'insertion des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, du suivi médical, de l'attention particulière portée aux enfants souffrant de troubles multiples ou de handicaps. C'est un budget annuel de 30 M€ que le Département consacre à la politique de protection de l'enfance.

Je veux saluer aussi la qualité du travail partenarial quotidien avec les structures d'accueil et d'accompagnement financées par le Conseil départemental : La Sauvegarde, la Fondation d'Auteuil (Don Bosco), l'Armée du Salut, l'association l'Espérance, le CADEF et l'ensemble des organismes qui se retrouvent régulièrement au sein de l'observatoire départemental de la petite enfance et qui contribuent activement au Schéma Enfance Famille en cours de mise en œuvre.

C'est grâce à cette complémentarité que le Département est en mesure de faire non seulement face à ses obligations légales, mais aussi de répondre aux exigences et aux répercussions sociales d'un contexte local sans doute plus difficile que dans d'autres territoires de notre pays.

Le rôle que nous assumons de chef de file des politiques de solidarité humaine et sociale sur tout le territoire départemental nous oblige sur les moyens humains et matériels à y consacrer, parce qu'il concerne ceux qui sont les plus en difficulté dans notre société. Parmi eux les enfants, de la naissance à leur majorité, sont sans doute encore les plus vulnérables, puisque leur destin n'est pas encore entre leurs mains et qu'ils sont les plus exposés à des risques multiples, y compris dans leur entourage.

Je souhaite que chacun de ceux qui séjournent et séjourneront demain au Foyer Départemental de l'Enfance des Ardennes y trouve non seulement un abri et un répit, mais surtout des conditions favorables et l'occasion d'un accès à un destin qui soit le plus propice à son épanouissement futur, et jusqu'à sa vie d'adulte.

Merci à vous toutes et à vous tous de nous aider à accomplir ici ce travail pour leur avenir, qui est aussi le nôtre.